



© François Trinel

Appel à candidatures
Poste de Moniteur Educateur (H/F)
Direction Education Enfance Jeunesse Sport – Pôle Enfance/Education

Poste en apprentissage à pourvoir en septembre 2024
Placé sous l'autorité de la responsable du pôle Enfance/
Education

4ème ville du Morbihan par sa population (18 000 habitants), Ploemeur dispose d'une situation privilégiée en Sud-Bretagne : l'attractivité de son territoire, la qualité de ses équipements (station classée de tourisme) et le dynamisme de sa vie locale sont autant de marqueurs du bien vivre à Ploemeur.

Engagée dans la transition écologique et ville amie des enfants depuis 2008, Ploemeur porte au travers de son Projet Educatif de Territoire (PEDT) des orientations fortes en matière de politique éducative à destination des enfants et des familles.

Dans le cadre d'un Diplôme d'Etat Moniteur Educateur, vous intégrerez le pôle Enfance-Education qui rassemble 80 agents intervenant au sein des secteurs animation, écoles, entretien, administration. Le secteur animation regroupe 23 agents, répartis sur 6 écoles primaires et 2 centres de loisirs, avec pour mission principale l'accompagnement éducatif des enfants sur les temps périscolaires et extrascolaires.

Missions

- Assurer l'animation et l'organisation de la prise en charge quotidienne d'enfants
- Aider à l'autonomie et à la socialisation en s'appuyant sur l'apprentissage du quotidien
- Mettre en place le projet individuel de l'enfant et en assurer le suivi
- Faire le lien entre l'école, la famille, le référent ASE
- Proposer des activités et des médiations aux enfants



VILLE DE PLOEMEUR

MORBIHAN

Profil

- Savoirs-être
 - Capacité à travailler en équipe auprès d'enfants en difficultés, implication et motivation
 - Connaissance du développement physique et psychologique de l'enfant (étapes de son développement)
 - Qualité d'observation, d'analyse, d'écoute et de synthèse
 - Maîtrise de l'outil informatique
- Savoirs-faire
 - Débutant accepté

Informations complémentaires

- Rémunération du contrat d'apprentissage selon les dispositions légales
- Règles de congés applicables aux agents de la collectivité
- Avantages sociaux : participation employeur à la prévoyance (20€/mois), à la mutuelle santé (25€/mois), aux transports en commun, prime mobilités durables, CNAS, Comité du personnel

Comment candidater ?

Adresser une lettre de candidature et un C.V **avant le 30/04/2024** à Monsieur le Maire

A l'adresse mail suivante : recrutement@ploemeur.net